



Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel – Fax : 02.98.49.53.92 – Courriel : ae2d.29@gmail.com

Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.
Association lauréate des trophées bretons du Développement Durable 2006 & 2007.

Mesdames et Messieurs les Maires du Finistère

Brest, le 26 avril 2008

Objet : Commémoration de Tchernobyl
Vœu pour le désarmement nucléaire

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Le réacteur nucléaire n°4 de Tchernobyl a explosé le 26 avril 1986, il y a 22 ans. A cette date commença la plus grande catastrophe technologique et industrielle de tous les temps. Tchernobyl n'a pas fini de faire des victimes : ses conséquences inouïes et irréversibles sur la santé (cancers, pathologies multiples, effets mutagènes et tératogènes) affecteront profondément les prochaines générations.

Dans le cadre du "Chernobyl Day - Devezh" que nous organisons ce jour à Brest, en commémoration de cette catastrophe :

Nous vous demandons que le conseil municipal de votre commune adopte, par le moyen d'un vœu :

- **l'application immédiate du TNP (Traité de Non Prolifération) et en particulier de son article VI qui prévoit l'élimination des armes nucléaires sous contrôle international strict et efficace.**
- **que la France prenne des initiatives majeures pour l'application du TNP.**

et adresse ce vœu au Gouvernement Français et/ou à la Commission Européenne.

Les temps derniers les menaces de prolifération ont considérablement augmenté ce qui accroît le danger d'un nouvel usage volontaire ou accidentel. Nous pensons qu'agir pour le désarmement nucléaire est de plus en plus nécessaire et urgent.

Nous vous signalons que depuis 2005 des conseils municipaux du Finistère – Brest, Plounéour-Menez, Huelgoat, Loperhet, Carhaix - ont, à notre initiative, adressé au Gouvernement un vœu relatif à la non prolifération nucléaire.

Autres actions possibles (non exhaustives) :

- Débattre autour de la présence du nucléaire militaire à la pointe de Bretagne,
- Adhérer à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCRDP) <http://www.afcdrp.com/>
-

Nous vous demandons donc de vous associer et d'associer votre commune (élus, citoyens,...) à ces actions contre la prolifération, vers le désarmement nucléaire et à les soutenir.

Nous restons à votre disposition pour des renseignements et précisions et vous prions d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments respectueux et de notre considération distinguée.

les co-présidents

Roger Abiven et Alain Le Suavet

P.S. : Si vous avez déjà adressé au Gouvernement un vœu relatif à la non prolifération nucléaire, merci de nous le signaler.